



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

La Ministre déléguée auprès du Premier
ministre, chargée des Médias et de la
Connectivité

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 15 mai 2026

Objet : Question parlementaire n° 3953 du 21 avril 2026 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Lien entre le Luxembourg et l' "Online Rape Academy" ».

Madame la Ministre,

En date du 21 avril 2026, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, de la Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Médias et de la Connectivité et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre déléguée auprès du Premier
ministre, chargée des Médias et de la
Connectivité

(s.) Prénom Nom